



Profitez d'un prix de la consommation qui évolue à la hausse comme à la baisse mensuellement, pendant la durée du Contrat, selon un indice de marché

## Descriptif de l'offre Latitude Électricité<sup>(1)</sup> pour les professionnels



**Une offre de marché<sup>(1)</sup>**  
d'une durée de 1 an, réservée aux clients professionnels, ayant une Puissance Souscrite d'électricité ≤ 36 kVA, et équipés d'un compteur communicant Linky™.



**Un prix du kWh fourni par ENGIE** évolue à la hausse comme à la baisse mensuellement<sup>(1)</sup>, sans toutefois pouvoir être inférieur à zéro, pendant la durée du Contrat, selon l'évolution moyenne de l'indice MA+2 disponible sur [www.eex.com](http://www.eex.com).

Si le Prix de la consommation de la Part Fourniture est négatif, alors le prix appliqué est 0€/MWh.



**Une électricité verte et 100% française<sup>(2)</sup>,** via l'achat par ENGIE de Garanties d'Origine auprès de producteurs français d'énergie renouvelable.

### Le Zéro engagement de durée : Résiliation du contrat à tout moment et sans frais (avec un préavis de 2 mois).



Une offre réservée aux clients équipés d'un compteur communicant Linky™, permettant la facturation des consommations réelles d'électricité<sup>(3)</sup>. Aucune modification de votre compteur, ni démarche à prévoir auprès du distributeur.

## Mieux comprendre l'électricité verte et le mécanisme des Garanties d'Origine

Que l'on injecte sur le réseau de l'électricité verte ou non, au final, le courant livré au client est le même. ENGIE s'engage à acheter des Garanties d'Origine émises par des producteurs d'électricité renouvelable, qui attestent que de l'électricité renouvelable est injectée sur le réseau, à hauteur de 100% de votre consommation.



Producteurs français d'énergies renouvelables

marché réglementé de l'énergie



Gestionnaire du registre d'enregistrement des Garanties d'Origine



Ces garanties certifient que l'électricité injectée sur le réseau d'électricité est bien produite à partir d'une source renouvelable.



Réseau électrique



Consommateurs

Artisans, commerçants, professions libérales et TPE



Vous contribuez ainsi au développement des énergies renouvelables en France avec 100% de Garanties d'Origine dans votre offre.

## Gérez au quotidien votre énergie dans votre Espace Client

Espace sécurisé accessible en ligne 24h/24<sup>(4)</sup> sur [pro.engie.fr](http://pro.engie.fr) pour suivre vos consommations et factures, et activer vos e-services.

**Modification de manière sécurisée, de vos données** (contact, adresse, coordonnées bancaires...) **et de vos modes de paiement** (prélèvement automatique, facturation mensuelle au réel<sup>(5)</sup>)

**Facture électronique<sup>(6)</sup>** avec même valeur juridique qu'une facture en version papier. Vos **duplicata de factures** sont gratuits et téléchargeables à tout moment<sup>(4)</sup>.

### Consultation à tout moment & Historique de conso

Un suivi de vos **consommations** et de vos **factures** associées pendant 5 ans.



### La Facture Mensuelle au Réel,

Chaque mois, vous payez que ce que vous consommez réellement ! (service nécessitant un compteur communicant)

# ENGIE répond aux questions que vous vous posez sur votre contrat et facture

## Paiement de vos factures

possible par prélèvement automatique à **date fixe** ou par carte bancaire via le Service Vocal Interactif, par chèque ou TIP **15 jours après la date d'émission de la facture.**



### PENSEZ-Y !

Le **prélèvement automatique** est une gestion de vos paiements sécurisée et simplifiée. Pas de dépôt de garantie avec ce mode de paiement.



## Reconductibilité automatique

pour la même durée que la durée initiale du contrat.

## Résiliation

possible sans frais à tout moment (sous réserve d'un préavis de 2 mois).

## Retour possible au Tarif réglementé de vente électricité,

si vous en faites la demande, et que vous n'êtes pas concerné par la fin des tarifs réglementés prévue par la loi Energie et Climat.

## ENGIE à vos côtés pour mieux et moins consommer



### Suivi Ma Conso

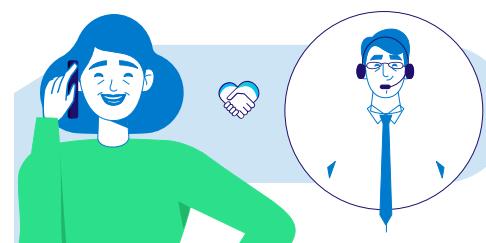
Un suivi et une visualisation de vos consommations d'énergie.

Un pilotage de votre budget et de vos consommations depuis votre **Espace Client** (tableau de bord, des conseils utiles et écogestes).



### L'écodéfi des pros

Un service gratuit d'une durée de 6 mois pour vous inciter à mieux et moins consommer l'électricité. **150 000 € de primes** à se partager entre les clients qui auront le mieux maîtrisé leur consommation en défiant leur équipe.<sup>(7)</sup> **Moins consommer, tout à y gagner !**



### Le bilan économie d'énergie

Des conseils adaptés à votre situation pour diminuer votre consommation et connaître les aides disponibles.

Bilan gratuit réalisable en 10 minutes, en ligne sur notre site internet <https://pro.Engie.fr>

**(1) Offre Latitude Électricité verte :** Offre de marché d'une durée de 1 an, et tacitement reconductible pour la même durée, réservée aux clients professionnels ayant une Puissance Souscrite d'électricité ≤ à 36 kVA, et équipés d'un compteur communicant Linky™. **Le prix de la Consommation de la Part Fourniture** évolue à la hausse comme à la baisse mensuellement, sans toutefois pouvoir être inférieur à zéro, pendant la durée du Contrat, selon l'évolution moyenne de l'indice MA+2 disponible sur [www.eex.com](http://www.eex.com). Si le Prix de la consommation de la Part Fourniture est négatif, alors le prix appliqué est 0€/MWh. Les autres composantes du prix évoluent au cours du contrat : l'acheminement, les obligations et les garanties d'origine. Les Garanties d'origine sont régies par les articles L314-14 et suivants du code de l'énergie. **La Part Acheminement** correspond au Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Électricité en vigueur. **La Part Obligations** correspond aux coûts induits par la réglementation applicable relative aux certificats d'économies d'énergie et aux garanties de capacité (cf. code de l'énergie, articles L221-1 et suivants et articles L335-1 et suivants). En souscrivant une offre à prix de marché en Électricité, vous restez libre de revenir à tout moment au tarif réglementé pour votre lieu de consommation si vous en faites la demande et si vous remplissez les conditions cumulatives suivantes : être un consommateur final non domestique, employer moins de dix personnes et avoir un chiffre d'affaires, des recettes ou le total de bilan annuels inférieurs à deux millions d'euros. **(2) L'électricité est verte et 100% française,** via l'achat par ENGIE de Garanties d'Origine auprès de producteurs français d'énergie renouvelable garantissant l'injection sur le réseau d'électricité renouvelable à hauteur de 100% de la consommation du Client. **(3)** Le Client donne mandat au Fournisseur pour obtenir du Distributeur d'Électricité les informations de mesures de consommation du Point de Livraison concerné par ce Contrat, nécessaires pour la facturation des consommations et l'envoi d'un bilan de consommation. **(4)** Sauf période de maintenance de l'Espace Client. **(5)** Service soumis au prélèvement automatique. **(6)** L'accès à ce service est soumis à l'ouverture préalable de votre Espace Client et au choix du prélèvement automatique. **(7) écodéfi des pros :** service d'une durée de 6 mois réservé aux clients titulaires d'un contrat d'électricité ENGIE Professionnels actif avec une puissance soucrite ≤ 36 kVA, et équipés d'un compteur communicant Linky™ permettant la transmission des données de consommation. Espaces clients multisites non éligibles. Voir les critères d'éligibilité et d'attribution des gains dans les Conditions Générales d'Utilisation du service sur <https://pro.Engie.fr/conditions-generales-d-utilisation-ecodefi-des-pros>.



Pour la qualité de son accompagnement auprès des professionnels, **ENGIE est Élu Service Client de l'Année 2026\*.**

\* Catégorie Fournisseur d'énergie pour entreprises - Étude Ipsos bva - Viséo CI - Plus d'infos sur [escda.fr](http://escda.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

[pro.Engie.fr](https://pro.Engie.fr)